



La situation actuelle inédite nous oblige à poursuivre notre mandat encore quelques temps. C'est toutefois avec le sens du devoir que nous le faisons, avec la volonté du service à rendre à la communauté. Nous nous sommes donc appliqués à gérer au mieux la situation, tout en assurant une continuité de service aux Stuckangeois.

La durée de cette prolongation de mandat n'étant pas précisément définie, nous poursuivons les travaux et entretiens nécessaires, tout en évitant des choix trop contraignants pour la future équipe municipale, notamment en terme de budget.

Nous sommes heureux de constater que la solidarité a primé sur les tensions, grâce aux relations familiales, amicales et aux initiatives privées.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce bulletin municipal qui devrait être le dernier de l'équipe actuelle, non que nous soyons pressés de quitter nos fonctions, mais parce que cela signifiera que la fin de cette période troublée sera proche.

Le Maire, les Adjoints et les Conseillers municipaux



Une page de ma vie va se tourner ! Juste un coup d'œil dans le rétroviseur.



De 2008 à 2014, j'ai représenté la commune au syndicat de distribution de l'eau potable, le SIDEET, en tant que vice-président, où mon expérience d'ingénieur m'a permis d'œuvrer à l'amélioration du rendement de la distribution de l'eau de 45% à 70%. Cette expérience d'ingénieur et plus spécifiquement la construction d'usines « clés-en-main » a aussi servi pour ma représentation de la commune au syndicat d'assainissement DI.ME.ST.VO en tant que vice-président afin d'aider à la construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de DISTROFF dont la capacité permet aux 4 communes du syndicat de se développer. Après m'être investi pour l'intérêt général de plusieurs communes, je souhaitais le faire pour notre commune.

En mars 2014, j'ai constitué une équipe pour nous présenter aux élections municipales. Les électeurs nous ont fait l'honneur de nous élire de justesse, bien que non favoris. La commune comptait alors 1054 habitants. Nous savions que la tâche serait rude. Elle l'a été bien au-delà de notre imagination. La banque nous a sommé de rembourser la ligne de trésorerie en cours, le promoteur qui avait versé une avance nous réclamait son remboursement si nous ne faisons pas de projet avec lui. Sans trésorerie disponible, c'était impossible. Nous étions à la limite de la mise sous tutelle.

Avec mon équipe, et surtout mes adjoints, nous avons travaillé à un plan qui a finalement été accepté par la banque et le promoteur. L'équipe a serré les coudes et j'ai serré les « boulons » pour améliorer les finances de la commune. Dans le même temps nous avons relancé l'étude du PLU afin de le finaliser assez vite car il était la pierre angulaire de notre projet. Après plus de 18 mois difficiles, l'horizon s'est dégagé. Le PLU fini, malgré de nombreuses embûches, nous avons pu envisager la vente d'un terrain communal pour un projet de lotissement, « L'Orée du Bois ». Le promoteur a acquis des parcelles voisines à des particuliers portant le total des constructions de 60 à 90.

Cette vente nous a donné une bonne bouffée d'oxygène pour envisager les travaux que nous souhaitions réaliser.

Entre temps, la maladie a fait que Jean-Paul CLIN, 1^{er} adjoint et élément moteur de notre équipe, a dû démissionner de son poste d'adjoint. Sa maladie évoluant les années suivantes, il nous a quitté en décembre 2019. Merci à toi, Jean-Paul, pour tout ce que tu nous as apporté.

Notre équipe est restée soudée et a bien participé aux réflexions et aux conseils. Leur participation à ces conseils a été bonne : Brigitte 95%, Corinne 95%, Patrick 95%, Laurence P 93%, Olivier 83%, Frédéric 79%, Jacques 62%, Laurence M 57%, Laetitia 57%, Catherine 47%, (l'opposition : Éric 60%, Marie-Claire 56%, Bernard 40%). Merci à toute mon équipe pour leur participation en combinant leur vie personnelle et familiale – leur vie professionnelle – la commune.

Le début avec mon équipe n'a pas été facile car je laissais peu de place, m'occupant de tout. Elle a compris mon mode de fonctionnement et s'est adaptée. C'est tout à son honneur, car lorsque je suis préoccupé, je sais que je ne suis pas facile et très exigeant. Progressivement, je lui ai laissé plus d'espace. Avec cette équipe, nous avons pu mener à bien les travaux suivants :

- La réfection de la route de Reinange jusqu'au cimetière, qui n'était qu'une succession de nids de poules, à laquelle nous avons ajouté la voie piétonne, malgré le peu de moyens de l'époque.
- La finalisation des travaux de l'école : remplacement de la toiture amiante de l'élémentaire, changement des 17 fenêtres de l'élémentaire par des fenêtres isolantes, réalisation d'un préau, le tout pour la moitié du budget initialement prévu par SODEVAM en 2008 - 2013.
- Acquisition de matériels pour permettre des travaux de qualité : échafaudage, petit camion électrique, broyeur d'accotement, lame neige adaptable sur le tracteur, tondeuse auto-tractée
- L'aire de jeux « Le Jardin des Mésanges », complétée par la suite par la piste de PUMPTRACK. Ces projets sont ceux de mon équipe. Avec opiniâtreté, elle m'a présenté plusieurs projets, plusieurs propositions, plusieurs devis. Elle a su me convaincre de leurs intérêts. Ces équipements ont été complétés par un kiosque entièrement réalisé par nos ouvriers communaux, et par des sanitaires rendus nécessaires par la fréquentation. Le city-stade a vu ses buts changés par des frontons moins dangereux parce que plus solides et a été équipé d'un filet pour que les ballons n'aillent plus dans la cour de l'école, ce qui engendrait régulièrement des dégradations du portail en bois – des grillages - ...



- Le chauffage de l'église et le reconditionnement de nos cloches avec la commande par un automate permettant de les faire sonner à midi et à 19h.
- La nouvelle canalisation d'assainissement traversant le champ Engeldinger, de la rue Nationale jusqu'à la rue de la Liberté, supprimant la pollution de ce pré (et des vaches y broutant) due à la vétusté de l'ancienne canalisation.
- L'insonorisation de la salle des fêtes afin de diminuer fortement les réverbérations acoustiques à la grande satisfaction des anciens du CCAS qui pouvaient enfin participer au repas dans une ambiance plus conviviale (« maintenant, on s'entend parler »). Les VELUX ont été réparés et sont opérationnels. L'équipement de la cuisine a été complété. La salle « MULLER » a été affectée à l'usage des associations et du CCAS. Une sirène, nécessitée par le DICRIM (organisation de sécurité dans le cadre du risque nucléaire) a été installée sur le toit de la salle par l'entreprise EURELEC dont la prestation a été très appréciée puisque les communes voisines se sont empressées d'utiliser ses compétences, sur nos conseils. Pour finir, nous avons commandé à la société ART TECH de Stuckange le changement fin juin ou début septembre, des 9 portes extérieures, car celles-ci laissent passer le vent, l'eau de pluie, ou sont dégradées (gonds rouillés, serrures hors services et remplacées par des verrous, ...), nous devrions faire des économies de chauffage.
- L'ancienne ferme « DUMONT » préemptée 230 000€ vendue par nous pour 250 000€ (la municipalité précédente ayant fait plusieurs projets de vente à hauteur de 400 000€ pour des projets de plus de 30 logements qui n'ont jamais abouti) a permis la réalisation de 13 logements avec leurs garages et places de parking à l'arrière, ainsi que la réalisation d'une nouvelle mairie beaucoup plus fonctionnelle, acquise pour 250 000€.
- L'enfouissement des réseaux secs de la rue des Lilas de l'école jusqu'au garage, la modification des priorités du carrefour rue des Lilas – rue Nationale à la demande expresse du département pour que la route départementale soit prioritaire sur la voie communale, l'enfouissement des réseaux secs de la rue Nationale depuis le carrefour jusqu'à La Sapinière, la création d'un trottoir depuis l'école jusqu'à la sortie du lotissement des Acacias, la création d'un trottoir à la sortie de Stuckange (côté Metzervisse) jusqu'à La Sapinière.
- Nous avons aidé à l'implantation du collectif de 29 logements à La Sapinière, à la création de la micro-crèche qui a choisi de s'installer dans l'ancien KEBAB, à la venue du FOOD TRUCK devant la salle les vendredis soirs, à l'implantation du cabinet d'infirmières à proximité du cabinet du médecin (en faisant en sorte que ce médecin reste à Stuckange, sur le départ pour une difficulté de location).
- L'ancienne mairie étant libérée, nous avons transformé les locaux grâce au travail principalement de notre ouvrier communal, William, pour réaliser la salle Vincent UHL servant de cantine du périscolaire. Les économies faites sur le budget prévu ont financé le PUMPTRACK.
- William a également réalisé l'agrandissement du dortoir de la classe maternelle pour faire face à l'augmentation du nombre de petits grâce à la modification de l'entrée avec un nouveau portail équipé d'un visiophone.
- Nous avons accompagné la CCAM dans la réalisation des réseaux de la fibre optique qui devrait être commercialisée sous peu (juillet – août).

Afin de pouvoir financer les travaux suivants, nous avons lancé un nouveau lotissement, La Sapinière, comportant 62 parcelles et un collectif de 44 appartements, permettant de faire :

- La réfection des voiries du lotissement des Vergers, la rue des Marronniers, la rue des Bouleaux
- L'amélioration de l'éclairage public en équipant tous les lampadaires de LED afin d'obtenir de 60 à 70% d'économie sur le coût de l'électricité pour l'éclairage
- L'enfouissement des réseaux secs de la rue de la Liberté (des Bleuets jusqu'à la sortie de la commune), la réalisation d'un trottoir et la réfection du trottoir existant.

Depuis la vente du terrain pour le lotissement « L'Orée du Bois », nous avons une trésorerie qui n'est jamais descendue en-dessous de 600 000€. Elle a atteint parfois plus de 1,5M€.

L'excédent global en fin d'exercice, à ce jour, fonctionnement et investissement, est de 1 334 485,49€ dont 323 339,49€ pour le fonctionnement. Cette somme sera donc la disponibilité que nous laissons à l'équipe suivante.

La population, selon l'INSEE, est aujourd'hui de 1100 habitants. En réalité Carine, notre secrétaire, a fait un gros travail pour compléter la liste des habitants. Elle obtient un total de 1436 habitants dont 185 enfants de 0 à 10 ans.

Maintenant, je peux passer la main. Je pense avoir œuvré pour l'intérêt général de la commune et je souhaite bonne chance et bon travail à la future équipe.

TRAVAUX



Des nombreux travaux ont encore été réalisés ces derniers mois, toujours dans l'objectif d'entretenir, d'aménager et de moderniser la commune.

VOIRIES DES LOTISSEMENTS des vergers, marronniers, bouleaux

Nous avons choisi, avec le budget disponible, de refaire les voiries les plus anciennes et les plus abîmées. La société EUROVIA a donc effectué les travaux nécessaires sur les voiries des lotissements des vergers, des marronniers et des bouleaux.

Des réparations en bitume restaient à faire sur les trottoirs de l'impasse des Chênes et la rue des Peupliers pour finaliser la réparation des vannes d'eau potable par le SIDEET, ce que nous avons réalisé en profitant des travaux des sanitaires.

Nous avons demandé à EUROVIA de remplacer les coussins berlinois en caoutchouc abîmés ou arrachés par des tracteurs par des coussins en béton, qui sont d'après les riverains moins bruyants.

ECLAIRAGE LED

La plupart des éclairages LED sont en place. La société ELRES doit terminer avec :

- les crosses et les têtes à changer sur les mâts du lotissement des vergers. Les crosses sont de fabrication spéciale et attendent la réouverture imminente de l'atelier du fournisseur.
- l'installation de platine LED dans les globes des têtes d'éclairage sur les mâts de la rue de la Liberté (partie haute, jusqu'à la rue des Bleuets). Ces platines nécessitent des adaptations mécaniques qui sont en voie de finalisation.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DE LA LIBERTÉ

Nous sommes en attente d'ENEDIS et d'ORANGE pour basculer les raccordements sur les nouveaux réseaux. Reprenant ses travaux, ENEDIS a effectué le basculement de l'ancien réseau sur le nouveau le 22 mai. ELRES doit finaliser les raccordements dès le 25 mai. Après une ultime vérification d'ENEDIS 15 jours plus tard, ELRES pourra démonter les anciens équipements et permettre à LINGENHELD de terminer le revêtement des trottoirs et les retouches de bitumes.

ECUSSON

L'état de l'écusson sur la pelouse devant la salle polyvalente s'est fortement dégradé. Les rondins de bois pourrissaient, les cailloux ont perdus de leur couleur, cela devenait contraignant de bien l'entretenir dans ces conditions.

Les ouvriers communaux ont proposé de s'en occuper en enlevant le tout, en mettant un géotextile recouvert par des cailloux gris, et en refaisant un support métallique (penché pour être visible de la route) avec une plaque de fond peinte aux deux couleurs de l'écusson et en remettant sur cette plaque le lion et les flammes de l'écusson initial récupérés.



HANGAR AIRE DES MÉSANGES

Nous avons décidé de convertir l'abri adossé au city-stade, qui n'avait plus d'utilité au quotidien depuis l'existence du kiosque sur l'aire des mésanges, en hangar. La place pour ranger les équipements communaux manquait cruellement et il s'agissait là d'une solution rapide à mettre en œuvre et peu coûteuse. Nous disposerons ainsi d'un bâtiment de plus de 100m², isolé, hors gel, évitant ainsi des dégâts sur le matériel sensible.

Le toit et le bardage double peau (isolé thermiquement) sont finis. Les menuiseries porte et fenêtres sont posées. L'installation électrique est terminée. Ces travaux ont été réalisés par FOUCART Toitures (Yutz) pour 50 000 € HT. Il reste quelques équipements internes à installer par William pour l'eau potable. Les ouvriers communaux ont déjà entreposés dans ce hangar les 15 praticables de scène, le sel et le matériel de déneigement, les tables et banc de brasserie, le matériel de la fête patronale.



TOILETTES AIRE DES MESANGES

Des toilettes publiques ont été installées entre le hangar et la salle polyvalente. Elles pourront servir au quotidien aux usagers de l'aire des mésanges et lors des manifestations extérieures.

Le choix d'un modèle facile d'entretien a été privilégié. La société Mobilier Urbain Beaujolais nous a fourni pour 27 500 €HT ces toilettes à nettoyage et désinfection automatiques.

FILET CITY-STADE

Un filet a été posé par l'entreprise Fassotte au dessus du city-stade afin d'empêcher les ballons de sortir du terrain. Ils atterrisaient en effet trop souvent sur l'aire de jeux ou dans la cour de l'école et leurs propriétaires avaient tendance à escalader la clôture ou le portail, qui avait été tellement dégradé qu'il a dû être changé. De plus les risques pris par ces « escaladeurs » pouvaient entraîner la responsabilité de la commune.

TRAVAUX



PORTES DE LA SALLE POLYVALENTE

La plupart des portes extérieures de la salle polyvalente sont dégradées. Elles laissent passer le vent, le froid, l'eau lorsqu'il pleut.

Les portes de la cuisine sont abîmées et ne ferment que par des verrous.

Quant à la porte de la chaufferie, bien rouillée, elle ne tient plus que par un gond sur trois et son système de clenche est cassé.

Un devis pour changer les 9 doubles-portes extérieures a donc été demandé. Après remise des offres, la commande a été passée à la société Art Tech de Stuckange pour 36 370 € HT.

Après avoir refait les peintures de la salle, changé les velux, acheté du mobilier pour la cuisine et changé les portes extérieures, il ne restera plus qu'à mettre l'électricité aux nouvelles normes et la salle polyvalente aura été entièrement rénovée.

URBANISME



LOTISSEMENT « L'ORÉE DU BOIS »

Le 16 janvier 2015, la société Espace & Résidence a déposé une demande de permis d'aménager pour une opération de lotissement à usage d'habitation de 95 lots. Les travaux d'équipements communs du lotissement étant désormais achevés et la commune de Stuckange souhaitant acquérir ces espaces pour en faciliter la gestion des équipements communs et assurer le plein contrôle, la société Espace & Résidence a procédé à la remise de ces équipements, par une vente à l'euro symbolique, les frais d'acte demeurant à la charge du lotisseur.

La Rétrocession de la voirie du lotissement de l'Orée du Bois par transfert amiable a eu lieu le 10 décembre 2019. Depuis, certains défauts de macadam et des dégradations ont été constatés. La société Espace & Résidence fera la remise en état.

LOTISSEMENT « LA SAPINIERE »

Plusieurs mois pluvieux en début d'année ont perturbés les travaux et ont fait perdre 2 mois sur le planning. La fin des travaux de voiries permettant le début des constructions recule de fin mai à fin juillet.

Mais déjà plus de 35 permis de construire ont été déposés et transmis à l'instruction du service Urbanisme de Cattenom sur les 62 parcelles disponibles. Les premières maisons devraient commencer leur apparition en septembre.

Le permis de construire pour les 40 ares de terrains de WEBER Immobilier a été accordé mi-février.

Deux collectifs de 20 appartements chacun, avec un rez-de chaussée pour des locaux commerciaux pourront ainsi voir le jour. Les travaux de ce collectif doivent commencer en septembre, pour une durée prévisionnelle de 18 mois.



EFFECTIFS

118 élèves étaient, pour cette année scolaire 2019-2020, inscrits à l'école de Stuckange , répartis comme suit :

PS / MS de Mme D'ALIMONTE / Mme MAUCORPS de 29 élèves (6 petits et 23 moyens)

PS / GS de Mme COULIBALY de 27 élèves (14 petits et 13 grands)

CP de Mme MARTIANAY (en congé maternité , remplacée par M. KREBS depuis nov. 2019) de 14 élèves

CE1/ CE2 de Mme SCHREINER / Mme MAI de 22 élèves (11 CE1 et 11 CE2)

CM1/ CM2 de Mme KILL / Mme MAI de 26 élèves (16 CM1 et 9 CM2)

Les effectifs attendus pour la rentrée 2020 sont :

PS : 17 élèves MS : 21 élèves GS : 24 élèves

CP : 14 élèves CE1 : 14 élèves CE2 : 11 élèves CM1 : 11 élèves CM2 : 9 élèves

La répartition des classes n'est à ce jour pas encore faite.

VOYAGE ANNULÉ

Cette année, les CM1/ CM2 auraient dû partir en classe de découverte du 5 au 9 avril, visiter les châteaux de la Loire (Chambord, Chenonceau, Cheverny...), ainsi que se rendre au Puy du Fou.

En raison de la conjoncture subie, le voyage a dû être annulé et il n'est pas possible de le reporter. Tous regrettent amèrement de ne pas avoir pu partir.

TRAVAIL À DISTANCE

En raison du COVID-19, les enfants ne sont plus retournés à l'école depuis le 16 mars, date à laquelle le travail à distance a commencé.

Enseignants, parents et enfants ont dû s'adapter à ce nouveau type d'apprentissage, et il a fallu quelques jours "de rodage" afin que chacun trouve son rythme.

Finalement, le programme avance bien. Les enseignants sont en contact régulier avec les familles, par mail, ou par téléphone selon les besoins.

Les enfants et leur famille seront invités à revenir à l'école, tous, au moins une fois au mois de juin, afin de faire le point et de dire "au revoir".

C'est plus difficile pour les CM2 qui quitteront l'école, alors on pense très fort à : Manon, Emma, Noémie, Massy, Valentine, Noah, Samuel, Lana , Maud, Capucine, Anna, Aaron, Loris, Maëlie, Raphaël et Romain. Vous vous souviendrez de votre CM2 !

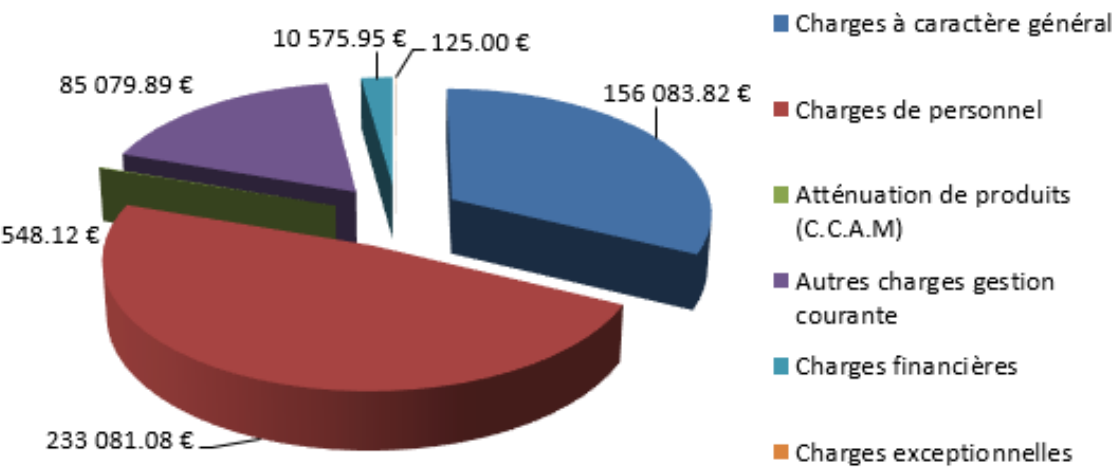


BILAN 2019

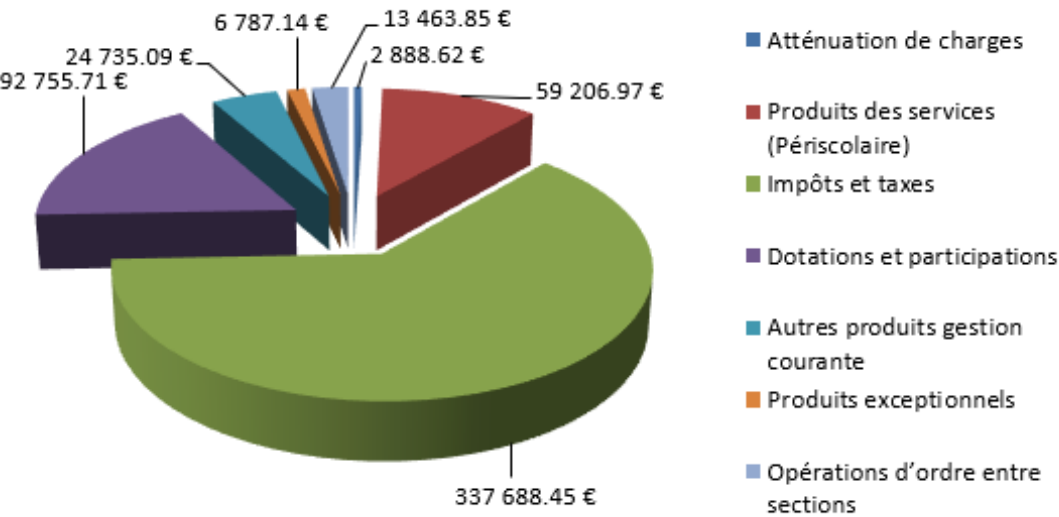
Fonctionnement

Le bilan de cette année 2019 est positif. En effet, nous arrivons à dégager un excédent de 52 031,97 €. Les dépenses dans les différents chapitres sont restées stables par rapport à l’année précédente. Pour ce qui concerne les recettes, l’arrivée de nouveaux habitants permet aux impôts et taxes de compenser la diminution des dotations de l’Etat, diminution d’environ 22,5 %. L’excédent reporté des années antérieures s’élevant à 271 307,52 €, on totalise donc un excédent de 323 339,49 €.

Dépenses



Recettes





Investissement

Les principales dépenses d’investissement en 2019 ont été faites pour les travaux et aménagements du village.

Les dépenses pour travaux et remboursement d’emprunts ont engendré des dépenses pour 952 282,32€.

Les recettes atteignent un montant de 274 356,46€, dont plus de la moitié en subventions.

Le résultat de l’exercice est négatif de -677 925,86€.

Compte-tenu du report de l’exercice 2018 de 679 271,43€, l’exercice 2019 se solde par un excédent de 1 346,00€.

Dépenses			Recettes		
Chapitres			Chapitres		
16	Remboursements d’emprunts	167 685,13 €			
20	Immo. Incorporelles	9 753,54 €	10	Dotations Fonds divers	132 154,23 €
21	Immo. Corporelles (mairie, réseaux, ...)	431 385,23 €	13	Subventions	142 202,23 €
23	Immo. En cours	343 458,42 €	16	Emprunts	0 €
40	Opérations d’ordre entre sections	0 €			
Total		952 282,32 €	Total		274 356,46 €

Il est **important de noter** que la vente des terrains communaux à la société Espace & Résidence, signée le 16 octobre 2019 pour un montant de 950 484€ net, versé fin octobre dans notre trésorerie (et l’acquisition par la commune d’une parcelle de 40 ares viabilisées par dation déduite; cette parcelle de 40 ares étant l’objet d’une promesse de vente à la société WEBER Immobilier pour un projet de collectif de 44 appartements dont le montant est de 640 000€) n’a pas été comptabilisée à cause de multiples contraintes administratives et sanitaires. Ces ventes seront donc portées dans les recettes des Restes à Réaliser de l’exercice 2020.

Restes à réaliser

La section d'investissement laisse apparaitre des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 590 200 €

En recettes pour un montant de : 1 600 000 €

Compte tenu des restes à réaliser, l’excédent total constaté (Fonctionnement et Investissement) est de :

$(1\,600\,000\text{€} - 590\,200\text{€}) + 1\,346\text{€} + 323\,339,49\text{€} = \mathbf{1\,334\,485,49\text{€}}$

$(\text{Restes à réaliser : recettes} - \text{dépenses}) + \text{excédent d'investissement} + \text{excédent de fonctionnement}$
 $= \text{excédent total de l'exercice 2019}$

Cet excédent total est donc la somme que nous laissons à disposition de la future équipe qui aura à établir son budget.



ELECTIONS MUNICIPALES

Comme vous le savez, le premier tour des élections municipales a eu lieu dimanche 15 mars 2020, avec les précautions imposées assez tardivement par le début de la crise due au COVID-19 : nombre de personnes présentes simultanément dans le bureau de vote régulé, gel hydroalcoolique (obtenu par un adjoint débrouillard et non par dotation automatique) mis à disposition du public, sens de circulation et distances à respecter matérialisées, isolements orientés pour ne pas avoir à manipuler les rideaux, poignées désinfectées régulièrement, stylo propre à chaque votant...

552 électeurs ont voté (547 exprimés, 4 blancs et 1 nul). Le taux de participation a atteint 58,94%.

Nous vous en rappelons les résultats :

Liste	Nb de voix exprimées	% voix
Vers un nouvel horizon - Marie-Claire SCHREINER	99	18,10
Ensemble on va plus loin - Olivier SEGURA	243	44,42
Partageons demain - Mégane PLATAT	205	37,48
Total	547	100

Toujours conséquemment au COVID-19, le 2^e tour de ces élections n’a pas pu avoir lieu le 22 mars. En l’état actuel de nos connaissances, il devrait avoir lieu **Dimanche 28 juin**, dans les meilleures conditions sécuritaires possibles, profitant de notre expérience du 1^{er} tour et améliorant encore notre organisation. Il est en effet important que tous les électeurs puissent venir voter en toute liberté et sécurité. Pour les plus fragiles ou les absents, pensez à la procuration dont les modalités sont précisées sur [le site du ministère de l’intérieur](#).

NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

Sur notre commune de Stuckange, nous avons enregistré en 2019 :
15 naissances et 4 baptêmes républicains
6 mariages et 8 PACS
2 décès

Nous avons une pensée particulière pour la famille de Jean-Paul CLIN, ancien Adjoint, qui nous a quitté le 20 décembre 2019.

Nous commençons l’année 2020 avec :
6 naissances
1 décès





FETE PATRONALE

La fête patronale de Stuckange sous le thème de la country est connue dans toute la région, c'est le plus gros évènement de la commune depuis septembre 2004. Elle a eu lieu le week-end du 31 août-1^{er} septembre 2019 et grâce à sa réputation et à l'influence du week-end, ce fut une belle réussite. Comme il a toujours été promis par la municipalité, les bénéfices réalisés ont été partagés avec les associations participantes : cette année 1800€ ont été partagés entre SLS et La clé des chants.

Un Grand Merci à tous les bénévoles qui ont tenus les stands et qui ont fait le montage et le démontage, merci également aux pâtissiers(ères), aux sponsors, aux intervenants, merci à **SLS** qui était encore une fois porteuse de cet événement et à **la Clef des Chants** pour leur première participation, merci aux membres du conseil qui ont répondu présents comme toujours.

Merci à tous les Stuckangeois d'être venus si nombreux pour passer un bon moment en famille pour s'amuser, manger sur place et écouter de la bonne musique.

Sans vous, rien ne serait possible!





Devant faire face à la pandémie du COVID-19, nous avons tous dû nous adapter rapidement, puis nous organiser sur la durée, avec nos nouvelles informations et connaissances.

Accès à la Mairie et services communaux

La Municipalité a décidé dans un premier temps de protéger ses employés en leur demandant de rester chez eux.

Le télétravail a pu être rapidement mis en place afin de permettre la continuité des tâches administratives. Les ouvriers communaux, indispensables à l'entretien et la salubrité de la commune, ont volontairement repris le travail quelques jours plus tard, même si le respect des gestes barrières ne leur facilite pas la tâche.

La Mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez toutefois communiquer par email (mairie.stuckange@wanadoo.fr) et téléphone (03.82.56.90.81) et prendre rendez-vous quand cela s'avère nécessaire (prenez dans ce cas votre propre stylo et un masque si possible).

Aide aux personnes vulnérables

Sachant que la période de confinement, faite pour éviter la propagation rapide du virus et protéger les plus fragiles, pouvait également être synonyme d'angoisse, de solitude ou tout simplement de problème matériel, la municipalité a demandé au CCAS de contacter tous les Stuckangeois de plus de 70 ans ou connus pour être particulièrement vulnérables. Ils ont ainsi pu discuter et indiquer s'ils avaient des difficultés ou besoins particuliers. Le relais est passé à une équipe de bénévoles quand il s'agit d'apporter de l'aide telle que rapporter des médicaments ou des courses.

Le contact principal pour le CCAS est Bernadette DANIEL au 03 82 56 91 12.

Services de proximité

En cette période difficile, nous avons plus que jamais compris l'intérêt des services de proximité. C'est pourquoi nous avons tenu à vous informer, via notre site internet et le service « Stuckange numérique » (emails d'informations essentielles), de la disponibilité des services pratiques et proches de chez vous.

Bon nombre de ces services, qui étaient quasiment indispensables en période de confinement, persisteront et resteront utiles au quotidien.

Ecole

Vu la complexité du protocole sanitaire à mettre en place dans notre école et suite à la consultation des enseignants et parents d'élèves, le Maire a décidé le 5 mai, par arrêté municipal, de maintenir l'école des mésanges fermée. L'enseignement à distance continue dans des conditions satisfaisantes.

Vous trouverez tous les détails du protocole sanitaire à respecter, du courrier des enseignants et ceux destinés aux parents sur la [page http://www.mairie-stuckange.fr/covid-19/](http://www.mairie-stuckange.fr/covid-19/) rubrique « École ».



Masques

Concernant les masques, qui semblaient au départ n'être utiles qu'aux malades et personnels de santé, la municipalité a souhaité en commander via l'AMF (Associations des Maires de France) afin d'avoir plus de poids face aux fournisseurs malgré la pénurie. Le résultat n'a toutefois pas été à la hauteur espérée puisque les délais promis n'ont pas été respectés et qu'à ce jour nous attendons toujours la livraison. Dès que nous les aurons, nous distribuerons un masque réutilisable par personne dans la boîte aux lettres de chacun. La distribution des masques en tissus se fera dans la salle polyvalente, les consignes vous seront communiquées en temps voulu.

Sachez néanmoins que très rapidement Bernadette JUNG, couturière stuckangeoise, a pris l'initiative de confectionner des masques en tissu selon un modèle proposé par le CHU de Grenoble.

Comme elle est également membre actif de l'association ASFE, elle a proposé la distribution de ses masques aux Stuckangeois, chacun étant libre de faire un don à l'ASFE : un échange gagnant-gagnant ! Plus de 500 masques ont ainsi été confectionnés, environ 315 distribués par le CCAS. Environ 1700 € de dons ont été récoltés, ce qui amène la présidente de l'association à vous adresser ce message :

Au nom de l'Association de Soutien au Foyer de l'Espérance, Île aux Nattes à MADAGASCAR, je viens dire un chaleureux merci à la municipalité de STUCKANGE de nous avoir permis de réaliser cette action de solidarité, à tous les Stuckangeois pour leurs dons, en contre- partie des masques confectionnés, à Bernadette Daniel qui s'est chargée de les distribuer. Merci également aux 3 couturières qui sont venues en renfort, à tous ceux qui nous ont fourni l'élastique.

Cette somme sera utilisée pour améliorer un peu plus l'aide aux enfants et aux ados de l'orphelinat (soins dentaires, médicaments, achat de matériel, produits de toilette, dentifrice, savon etc... Une partie de vos dons servira également à venir en aide à des familles très nécessiteuses.

Encore un grand MERCI pour votre générosité



Eliane RADLOWSKI, présidente de l'A.S.F.E

Conclusion

La solidarité et l'implication de chacun reste de mise. Nous remercions les bénévoles pour leur engagement, les professionnels pour leur travail en conditions difficiles et chacun d'entre vous pour son adaptation au contexte et son respect des consignes.

Nous vous rappelons ici le lien vers la [page dédiée http://www.mairie-stuckange.fr/covid-19/](http://www.mairie-stuckange.fr/covid-19/) qui peut s'avérer encore utile et est amenée à évoluer.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La présence des chenilles urticantes dites processionnaires dans les forêts alentours empoisonne le quotidien de beaucoup de personnes. Transportés par le vent, parfois sur plusieurs kilomètres, leurs poils très urticants sont microscopiques et s'accrochent facilement à la peau ou aux muqueuses, provoquant des éruptions cutanées. Cela entraîne des démangeaisons pouvant même s'accompagner d'autres symptômes comme des difficultés respiratoires, des maux de gorge, des œdèmes ainsi que des problèmes oculaires. En cas de symptômes légers, consulter son médecin. En cas de vomissement, malaise, vertiges, difficultés à déglutir, difficultés respiratoires ou atteinte sévère des yeux, n'hésitez pas à appeler le 15.

L'Agence régionale de santé donne sur son site des consignes de prévention sanitaire :

Ne vous approchez surtout pas de ces chenilles et de leurs nids. Évitez de vous frotter les yeux en cas d'exposition mais aussi au retour d'une balade. En cas de doute, prendre une douche en rentrant et changer de vêtements. Par temps venteux, ne pas faire sécher le linge, portez les masques de protection respiratoire à l'extérieur et lavez bien les légumes du potager.

La chenille processionnaire du chêne est la larve d'un papillon de nuit qui provoque de sérieux dégâts sur les arbres qu'elle occupe, en causant la chute de ses feuilles et le ralentissement de sa croissance végétale. La mort des chênes est donc indirectement due à la présence des chenilles processionnaires.

Il existe plusieurs méthodes de lutte contre la chenille processionnaire :

- **L'insecticide biologique** qui s'avère efficace, notamment lorsqu'il est utilisé au stade du début de développement de la chenille. Guénange a dépensé 120 000 € en deux ans pour traiter 40 mètres de profondeur en forêt.
- **Les pièges à phéromones** sont très efficaces puisqu'ils peuvent éliminer les chenilles de façon naturelle
- **La mésange charbonnière**, est capable de vous débarrasser des chenilles processionnaires. Il est judicieux d'installer des nichoirs ou des mangeoires dans les arbres infestés.
- **La lutte mécanique** (brûlage, grattage...) efficace mais délicate car nécessitant du matériel de protection.



Un habitant du nouveau lotissement, Alain Buthmann, qui s'occupait de ce problème depuis déjà plusieurs jours a alerté la municipalité de ce fléau, et c'est avec son aide pour identifier tous les chênes infectés du village, qu'Olivier et William se sont attaqués à 14 chênes infectés en brûlant des nids de chenilles qui se trouvaient à proximité du village et notamment du lotissement l'Orée du Bois. Ils le feront toutes les semaines, espérant réduire localement le problème. Nous attendons toutefois que la CCAM et le Département prennent le dossier en main pour y remédier à plus grande échelle.





SERVICES LIES AUX DECHETS

La gestion des déchets est effectuée par la Communauté de Communes de l’Arc Mosellan (CCAM). Comme nombre d’autres services, l’adaptation aux conditions imposées par la pandémie actuelle a été progressive.

La collecte des déchets résiduels a toujours été effectuée, avec des horaires parfois variables. Après 4 semaines d’interruption, la collecte des sacs de déchets recyclables a également repris. Les bornes d’apport volontaire (verre, papier, textile), plus faciles à gérer en terme de planification et ayant l’avantage de ne pas nécessiter trop de manipulations manuelles, ont toujours été en fonction.

Seules les déchèteries ont posé quelques problèmes, du fait du nombre important de mouvements de personnes et de manipulations à contrôler.

Après une fermeture totale de quelques semaines et pour répondre à la demande croissante des usagers qui, effet pour une fois positif du confinement, n’ont jamais aussi bien entretenu leur jardin, la réouverture pour les seuls déchets verts a été effectuée dans un premier temps. Depuis le 27 mai, tous les déchets sont à nouveau acceptés.

Des horaires restreints et des conditions d’accès adaptées à la situation sanitaire ont été mis en place. Les horaires d’ouverture actuels sont les suivants :

	Guénange	Koenigsmacker	Aboncourt
lundi	14h-18h	fermé	8h-16h
mardi	14h-18h	fermé	8h-16h
mercredi	9h-12h + 14h-18h	fermé	8h-16h
jeudi	fermé	14h-18h	8h-16h
vendredi	fermé	10h-12h + 14h-18h	8h-16h
samedi	9h-12h + 14h-18h	9h-12h + 14h-18h	9h-12h

Nous vous communiquons régulièrement les informations pratiques à ce sujet. Vous pouvez aussi consulter la page de la CCAM <http://www.arcmosellan.fr>

DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES

Le distributeur de baguettes étant hors service depuis plusieurs mois, et donc le service attendu non rendu, le Maire a dénoncé le contrat et demandé au propriétaire le démontage de la machine en février. A cause du confinement, ceci a été retardé, mais cette machine devrait être retirée le 15 juin au plus tard.



La pandémie actuelle rend les planifications difficiles.
Nous ne nous risquerons donc pas à fixer un agenda.
Toutes les associations de Stuckange ont vu leurs activités perturbées et ont dû annuler certaines manifestations.
La commune a été contrainte à annuler toutes les réservations de salle jusqu'à fin août.

Restons toutefois optimistes :
c'est là l'occasion de réfléchir à de nouveaux liens à tisser au sein de notre village.
Que la vie sociale reprenne de plus belle après cette épreuve !

Prenons soin les uns des autres !

MAIRIE DE STUCKANGE

Adresse

27C rue Nationale
57970 STUCKANGE

Tel. 03 82 56 90 81

Email mairie.stuckange@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture (hors période de pandémie)

Lundi : de 8h15 à 9h15 et de 16h00 à 18h00

Mardi : de 8h15 à 9h15

Jeudi : de 8h15 à 9h15

Vendredi : de 8h15 à 9h15

Samedi : permanence du Maire de 9h30 à 11h30

www.mairie-stuckange.fr



BIEN VIVRE ENSEMBLE

La Municipalité tente régulièrement de sensibiliser ses administrés et les visiteurs au « Bien Vivre Ensemble » et cela implique qu'il faut respecter certaines règles (lois et arrêtés municipaux) de vie commune comme la tranquillité des autres, la propreté, le code de la route, le soin des installations et équipements collectifs....

Si nous voulons vivre agréablement et éviter les conflits, nous devons sans cesse respecter les personnes qui nous entourent, afin de créer les meilleures conditions d'un bon voisinage, et, faire preuve de civisme et de civilité.

« SOYONS DES CITOYENS RESPONSABLES »

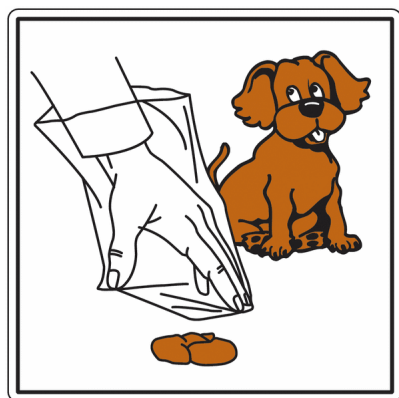
DEJECTIONS CANINES Il y en a marre !

Beaucoup de propriétaires d'animaux domestiques, **respectueux de la propreté du village**, ramassent les excréments de leurs chiens. Tous apprécient les propriétaires de chiens totalement maîtres de leur animal. MERCI à eux.

Malheureusement, il y en a encore trop qui se moquent des règles et des espaces publics et privés. Trop de plaintes sont enregistrées en Mairie, c'est **INTOLERABLE !**

On le répète chaque année alors pour les sorties de votre chien, pensez à **RAMASSER LES CROTTES**, et l'affaire est dans le sac.

Cela évitera qu'une personne malchanceuse mette le pied dedans. C'est pourtant pas compliqué. C'est citoyen et ça rendra la vie plus facile dans le village.



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, pelouses, les plates-bandes, les espaces verts publics, les aires de jeux, ... par mesure d'hygiène bien compréhensible et par nécessité de propreté du domaine public que chacun est en droit d'attendre.

(En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe 35 €.)

VITESSE

La vitesse de circulation excessive dans le village est un véritable problème, notamment dans les lotissements pourtant limités à **30 km/h**, et aux abords de l'école. Mais certains automobilistes roulent trop vite, au risque de mettre en danger leur vie et celle d'autrui. Même la pose de coussins berlinois ne les freine pas.

Vraiment scandaleux et irresponsable !

Nous demandons à tous de penser à la sécurité de chacun. Faut-il un autre drame pour en prendre conscience ?



BRUIT

Chaque habitant a le devoir de respecter la tranquillité de ses voisins. Ceci est valable de jour comme de nuit.

Il est interdit de déranger votre voisinage par une nuisance sonore trop **forte et répétitive** (musique, aboiements incessants, travaux...).

Si vous savez à l'avance que vous allez faire du bruit (dans le cadre d'une soirée festive ou de travaux), il est préférable de contacter vos voisins et de les avertir. Ces derniers pourront plus facilement se montrer tolérants si vous respectez des proportions raisonnables.

Vous trouverez sur le site officiel de la Mairie l'arrêté N° 29/2016 concernant la réglementation du bruit
http://www.mairie-stuckange.fr/media/292016_bruit_011503900_1541_05092019.pdf

Les activités bruyantes sont notamment interdites en dehors de plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables de **8h à 12h** et de **14h à 19h30**,
- les samedis de **9h à 12h** et de **14h à 19h**,
- les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**

Si chacun fait ce qu'il faut pour vivre en harmonie avec son entourage, nous y gagnerons tous en sérénité.

DOMAINE PUBLIC

Le service urbanisme de la Mairie est le garant de la bonne utilisation et du partage des espaces publics qui permet ainsi d'assurer un espace à vivre de qualité pour tous les Stuckangeois.

Vous pourrez ainsi effectuer auprès de ce service les démarches afin d'être autorisé à occuper le domaine public, **ponctuellement**, lors de manifestations (associatives, animations de quartiers, vide-greniers,..) ou de la mise en place d'un échafaudage, d'une benne sur le trottoir lors de travaux privés (livraison de bois, de sable, agglos,...).

Il est strictement interdit d'utiliser le domaine public à des fins personnelles sans autorisation

(Entreposer des gravats, du bois, les poubelles hors jours de ramassage, détritiques en tous genres, etc...)

RESOUDRE LES PROBLEMES DE VOISINAGE

Dans le cas où il y a une gêne avérée pour le voisinage, voici les étapes simples à effectuer dans l'ordre pour essayer d'y mettre un terme légalement :

1-Echange Amiable : faire comprendre que la **nuisance vous dérange vraiment**.

2-Lettre simple puis Recommandée : Si la discussion n'a pas amené de solution.

3-La Mairie : le Maire est assermenté à constater les infractions
(+ conciliateurs de justice de Metzervisse)

4-Le procès-verbal (Gendarmerie de Guénange) : Tél 03 82 82 64 27

5-Aller en justice : c'est la dernière étape si tout le reste a échoué

